

RCS : CASTRES
Code greffe : 8102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CASTRES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00294
Numéro SIREN : 830 892 212
Nom ou dénomination : AB CARRELAGE

Ce dépôt a été enregistré le 11/08/2020 sous le numéro de dépôt 2056

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
CASTRES

3, rue de la Platé 81100 CASTRES
TEL. 05 63 62 58 80
TELECOPIEUR 05 63 74 84 53 / ou 74 28 43
Internet : www.infogreffe.fr
05 63 62 58 84

RECEPISSE DE DEPOT

AB CARRELAGE

14 rue Général Sarrail
81100 Castres

V/REF :

N/REF : 2017 B 294 / 2020-B-2056

Le greffier du tribunal de commerce de Castres certifie qu'il a reçu le 03/08/2020,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2019.

Concernant la société

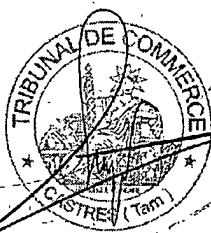
AB CARRELAGE
Société par actions simplifiée
14 rue Général Sarrail
81100 Castres

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2020-B-2056 le 11/08/2020

R.C.S. CASTRES 830 892 212 (2017 B 294)

Fait à CASTRES le 11/08/2020,

Le Greffier





2016

Désignation de l'entreprise		AB CARRELAGE - SIREN : 830892212		Néant <input type="checkbox"/>	
Durée de l'exercice en nombre de mois*		12		Durée de l'exercice précédent* 12	
				Exercice N clos le 31/12/2019	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2	
				Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010	012	
		Autres*	014	016	
	Immobilisations corporelles*	028	31 300	030	13 417
	Immobilisations financières* (1)	040		042	
	Total I (5)	044	31 300	048	13 417
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052	
		Marchandises*	060	062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070	
		Autres* (3)	072	074	
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	36 583	086	36 583
	Charges constatées d'avance*	092		094	
Total II	096	36 583	098	36 583	
Total général (I + II)		110	67 883	112	54 465
PASSIF				Exercice N NET 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120		1 000
	Écarts de réévaluation		124		
	Réserve légale		126		100
	Réserves réglementées*		130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)		131		
	Report à nouveau		134		
	Résultat de l'exercice		136		25 939
	Provisions réglementées		140		
Total I			142		27 039
Provisions pour risques et charges		Total II		154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166		1 529
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)		169	2 506	25 897
	Produits constatés d'avance		174		
Total III			176		27 426
Total général (I + II + III)			180		54 465
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184

GREFFE du TRIBUNAL de LILLE
03 JAN 2017
ARRIVE

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Art. 1er conforme par le président HJIRT Mohamed

② **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)**

DGEFP N° 2033-B-SD2020
ADAPTÉ POUR LA TABLE DÉCLARATION
PAR TELEDEC.FR

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **AB CARRELAGE - SIREN : 830892212**

Néant *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

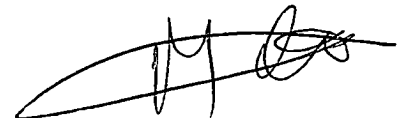
Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
31/12/2019

PRODUITS D'EXPLOITATION							
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210	
	Production vendue	{	Biens	dont export et livraisons intra-communautaires	215	214	
					217	218	118 989
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée *					224	
	Subventions d'exploitations reçues					226	
Autres produits					230	1 116	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	120 105
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234	
	Variation de stocks (marchandises) *					236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	30 773
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240	
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	21 957
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	620	244	620
	Rémunérations du personnel *					250	21 000
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	9 582
	Dotations aux amortissements *					254	5 717
	Dotations aux provisions					256	
Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		}	262	
			260				
Total des charges d'exploitation (II)						264	89 649
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	30 455
Produits financiers	(III)	280	60		Charges financières	(V)	294
Produits exceptionnels	(IV)						290
Charges exceptionnelles (VI)	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		}	300	
			348				
Impôt sur les bénéfices *	(VII)					306	4 577
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	25 939
Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2						312	25 939
						314	

Authifié conforme par le président M. HJIRT Mohamed



B – RÉSULTAT FISCAL

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316						
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles		318						
	Provisions non déductibles *		322						
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324		4 577				
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	330				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 <i>sexies</i> D))		249	251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998						
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999						
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997				
	Entreprises nouvelles (44. <i>sexies</i>)	986	ZFU-TE (44. <i>octies</i> et <i>octies</i> A)	987	342				
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. <i>septies</i>)	981	JEI (44. <i>sexies</i> A)	989					
	ZRD (44. <i>terdecies</i>)	127	ZRR (44. <i>quindécies</i>)	138					
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 <i>duodécies</i>)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. <i>undécies</i>)	990					
	ZFA (44. <i>quaterdecies</i>)	345	Investissements outre-mer	344					
	BUD (art. 44 <i>sexdecies</i>)	992	Zone de développement prioritaire (art 44. <i>septdecies</i>)	993					
	Droit divers	Créance due au report en arrière du déficit		346		350			
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 <i>decies</i>)		655					
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 <i>decies</i> A)		643					
Déduction exceptionnelle (Art. 39 <i>decies</i> B)		645							
Déduction exceptionnelle (Art. 39 <i>decies</i> C)		647							
Déduction exceptionnelle (Art. 39 <i>decies</i> D)		648							
Déduction exceptionnelle (simulateur de conduite)		641							
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfices col. 1 Déficit col. 2		352	30 516	354			
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356						
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :						360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfices col. 1 Déficit col. 2		370	30 516	372			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

certifié conforme par le président, P. HJIRT Rohann



AB CARRELAGE

SASU

AU CAPITAL SOCIAL DE 1.000 €
RCS CASTRES 830 892 212

SIÈGE SOCIAL :
19 RUE SARRAIL
81100 CASTRES

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

EN DATE DU 25/07/2020

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

L'an deux mille vingt, le vingt-cinq Juillet, l'actionnaire unique, M. HJIRT Mohamed, a établi ainsi qu'il suit le présent procès-verbal. En sa qualité de président, il a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ainsi que le rapport de gestion sur l'activité de la société au cours de cet exercice.

Puis l'actionnaire unique examine les différents points suivants :

- Examen du rapport de gestion de la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- Affectation du résultat de cet exercice,
- Approbation des conventions spéciales
- Pouvoirs pour formalités,
- Questions diverses.

L'actionnaire unique prend alors les décisions suivantes :

Première résolution

Après lecture du rapport du gérant relatif à l'activité de la société et après avoir pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2019, l'assemblée générale approuve les dits documents tels qu'ils ont été présentés. Dès lors, quitus de sa gestion est donné au gérant pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

- L'assemblée générale constate que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 font apparaître (en euros) :

- un capital de :	1000 €
- une réserve légale de :	100 €
- autres réserves de :	0 €
- un report à nouveau de :	0 €
- un résultat de :	25.939€
TOTAL :	27.039 €

- Il est proposé en affectation :

	0 € en réserve légale
	0 € en autres réserves
	25.939 € en report à nouveau
	0 € distribution de dividendes
TOTAL :	25.939 €

- La nouvelle situation nette s'établit comme suit :

CAPITAL:	1.000 €
RESERVE LEGALE:	100 €
AUTRES RESERVES :	0 €
REPORT A NOUVEAU :	25.939 €
RESULTAT :	0 €
<hr/>	
TOTAL:	27.039 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

Après lecture du rapport spécial de la gérance, l'assemblée prend acte de ce qu'aucune convention relevant de l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966 n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président.

Fait à Castres, le 25 Juillet 2020

Le président

